

Travaux sur le partenariat

Mardi, 8 groupes de travail ont engagé une réflexion sur la définition du partenariat, sa mise en œuvre, ses implications... Voici quelques éléments évoqués lors de la restitution.

Le partenariat permet d'accéder à des compétences que l'animateur ne possède pas, et à des disponibilités supplémentaires. Pour l'institution, il répond au besoin d'ouverture sur l'extérieur, il permet d'être un lieu de vie au sens social du terme. Pour la personne âgée, c'est la possibilité de renouer avec un rôle citoyen (ne plus être un objet de soins ou d'accompagnement), de s'ouvrir sur la cité... Le partenaire peut offrir à la personne âgée un accompagnement de proximité (dans le cadre d'un face à face).

Pour qu'un partenariat réussisse, il doit être cadré. Il ne doit pas être imposé aux personnes âgées mais répondre à des attentes. Les partenaires peuvent avoir des objectifs professionnels différents, mais un socle d'objectifs communs est nécessaire, défini autour de l'humain. Une convention doit permettre de formaliser le projet partagé, les engagements réciproques, les critères d'évaluation... Elle doit être écrite pour pouvoir s'y référer.

L'animateur a une position stratégique (canaliser les énergies, permettre les ouvertures sur la ville, aller chercher de nouveaux partenaires et les sensibiliser, préparer à la rencontre avec le public). Il coordonne, régule. Il peut être utile de désigner des référents pour identifier clairement des interlocuteurs privilégiés.

Le réseau partenarial est un outil de communication important pour valoriser l'établissement et les résidents. L'institution doit impliquer les médias pour favoriser l'ouverture et notamment combattre les représentations sociales négatives liées à l'âge et au lieu de vie des personnes âgées.

Enfin, l'évaluation est un élément indispensable du partenariat. Elle permet des ajustements tout au long de la coopération pour assurer une pérennité de l'action.



Le partenariat selon le « Dictionnaire de la gérontologie sociale »

Le partenariat se définit comme une association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun relié à un problème ou à un besoin clairement identifié dans lequel, en vertu de leur mission respective, ils ont un intérêt, une responsabilité, une motivation voire une obligation. En gérontologie sociale, ce principe a dynamisé les réseaux sociaux.

« Dictionnaire de la Gérontologie Sociale, Vieillesse et Vieillessement »,
coordonné par Richard Vercauteren, éditeur : Eres

Marre des « aidants » !

Depuis quelques mois, il y a un terme, servi à toutes les sauces, qui agace prodigieusement Mme Laroque, présidente de la Fédération Nationale de Gérontologie... c'est le mot « aidant ». Ainsi donc, il semblerait que, passé un certain âge (qui reste à définir), la personne âgée n'ait plus le droit d'avoir des amis, de la famille, des interlocuteurs... Elle a des aidants ! Mme Laroque s'imagine ainsi, désirant apprendre le bridge (hypothèse peu probable, elle déteste ce jeu). Aura-t-elle un partenaire pour lui expliquer les règles ? Ou un aidant qui s'efforcera de lui transmettre les rudiments afin qu'elle sorte de son isolement délétère ?

Mme Laroque rêve d'un retour à une relation d'homme à homme, d'individu à individu.

Cet avis est partagé par Bernard Hervy, qui remarque que les termes aidants/aidés, induisent une notion de sujet/objet, non égalitaire.

Mme Laroque propose l'idée d'entraide, basée sur une notion de réciprocité. Sujets et objets sont alternés, l'aidé devient l'aidant. La présidente de la FNG n'est pas naïve, elle sait que le concept est plus difficile à transmettre concernant les personnes fragilisées. Mais elle remarque qu'il y a toujours un échange qui naît de la rencontre. Une personne atteinte d'Alzheimer, qui manifeste cette vie qui s'éteint, permet à son interlocuteur de ressentir plus fortement sa propre vie qui continue, avec intensité. L'entraide est bien là !

Facteurs favorisant le partenariat et la coopération

Michel Personne, Docteur d'État en Sciences Humaines, s'est efforcé de définir les facteurs idéaux pour un partenariat réussi, ceux vers lesquels il faudrait tendre, bien que cela ne soit pas sans difficultés. Voici les ingrédients :

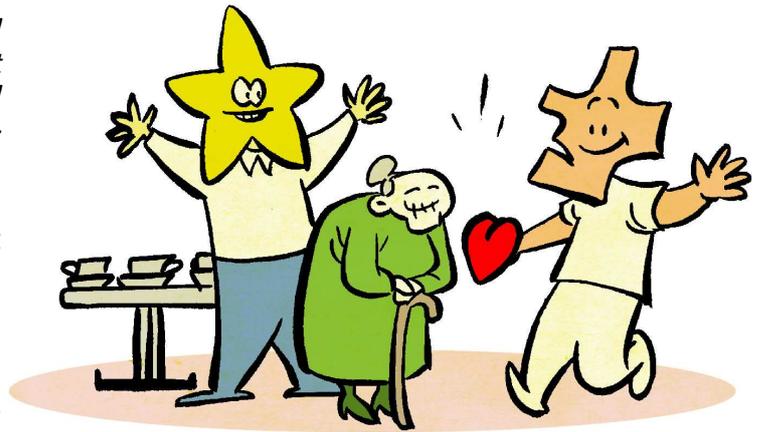
- une mission, un but et des objectifs clairs,
- un leadership solide,
- des membres apportant une expertise, une équipe ayant les qualités nécessaires,
- l'obtention de résultats,
- un climat propice, basé sur la confiance,
- un bon système de communication,
- un soutien entre les membres et un soutien organisationnel,
- une composition appropriée de l'équipe,
- une approche plaçant la personne au centre des préoccupations de l'organisation des services.

Mieux comprendre le bénévolat

Bonne nouvelle, le bénévolat n'est pas en crise ! Les Français, prêts à donner d'eux-mêmes, n'ont jamais été aussi nombreux. Ils sont 18 300 000 ! Ces chiffres ont été communiqués par Dominique Thierry, vice-président de France-Bénévolat.

Un engagement en évolution !

La nature et les formes de l'engagement ont profondément évolué... Dans les années 50/60, les bénévoles étaient essentiellement des militants (catholiques, communistes...). Ils voulaient changer le monde, et s'organisaient pour agir. Aujourd'hui, le bénévolat est très diversifié. Les personnes sont à la recherche d'une utilité sociale, de sens... Elles veulent aussi se faire plaisir. Pour cela, elles s'investissent dans des associations, des syndicats... L'engagement est d'abord une action individuelle qui va s'inscrire dans un projet collectif.



Elles veulent aussi se faire plaisir. Pour cela, elles s'investissent dans des associations, des syndicats... L'engagement est d'abord une action individuelle qui va s'inscrire dans un projet collectif.

Une fausse interprétation de la montée de l'individualisme

Alors oui, il y a une montée de l'individualisme, mais pas du tout au sens péjoratif communément relayé par les médias. Ce n'est pas de l'égoïsme, ni du repli sur soi, mais une volonté de choix individuel, de liberté, de développement personnel, ce qui n'a rien « d'immoral ». Il existe par ailleurs, aujourd'hui, une progression des différentes formes de dons (dont celle du temps).

Cependant, cette nouvelle forme de bénévolat implique un défi : construire un projet collectif avec des individus tous différents, ayant chacun leurs propres attentes.

Comment gérer ces bénévoles ?

- clarifier ses besoins, les rendre réalistes et identifier les bonnes sources de « recrutement »
- accueillir : donner l'impression au bénévole qu'il est attendu
- intégrer : faire comprendre le sens du projet et de l'activité
- animer : donner la parole, fonctionner « collectif », écouter, revenir sur les situations concrètes, capitaliser les bonnes pratiques, soutenir en cas de difficultés...
- former : bien sûr à l'activité, mais surtout au projet associatif et au fonctionnement collectif
- mettre en place la reconnaissance : remercier 3 fois par jour et 4 c'est encore mieux, faire des pots...

Pour M. Thierry, l'appel à des bénévoles doit se faire au travers de partenariats institués, avec des associations existantes. Le bénévole ne doit surtout pas se substituer à un professionnel, mais apporter une complémentarité, une valeur humaine que des salariés n'ont pas toujours le temps d'ajouter. Cependant, en ces temps de restrictions budgétaires, le risque est grand de faire appel à des bénévoles pour réduire les coûts. Les secteurs des services à la personne et des maisons de retraite, déjà touchés par l'impact des évolutions démographiques, vont être les principaux concernés par les baisses de crédits et la mise en concurrence avec le secteur marchand...

Retrouver une problématique de solidarité intergénérationnelle est un enjeu clé des années à venir, dans laquelle France Bénévolat a souhaité s'engager au travers du programme « Solidâges 21 ». L'idée étant de sortir des démarches compassionnelles à l'égard des personnes âgées, de les considérer comme des « actifs sociaux », pas comme des « bénéficiaires », et de passer du « faire pour au faire ensemble ».

L'organisation des coopérations avec les bénévoles

Claire Hartweg-Louison est animatrice au groupe hospitalier Broca - La Rochefoucauld - La Collégiale de l'APHP. Une de ses fonctions est de coordonner l'action bénévole. Depuis de nombreuses années, la présence associative est très forte au sein des établissements.



Lors de son arrivée sur le poste, Claire Hartweg-Louison a d'abord essayé de comprendre le mode de fonctionnement des associations. Elle a rencontré les référents, puis elle a essayé d'articuler les différentes actions, notamment en organisant des rencontres inter-associations.

La place des bénévoles a été redéfinie. Ce ne sont ni des professionnels, ni des membres de la famille, même si au fil du temps, des liens très forts peuvent se nouer. Pour la personne âgée, le bénévole est un lien avec l'extérieur, une ouverture sur l'actualité... Pour l'institution, il apporte un regard neuf qui peut faire évoluer les pratiques.

Le bénévole doit s'engager à une régularité. Une période d'essai réciproque, d'un mois, est instaurée. Il est accueilli dans l'unité par des professionnels... Le fait de se connaître permet une éventuelle transmission avec les soignants. Les bénévoles s'engagent à rendre visite à plusieurs personnes. Cela facilite l'organisation (si une personne âgée dort, une autre peut être disponible) mais surtout, cela peut alléger la peine en cas d'accompagnement en fin de vie.

Une fois par mois, une rencontre est organisée avec le référent associatif, pour faire le point. Une autre a lieu tous les trimestres pour réunir associations, soignants, animateurs.

L'engagement peut prendre deux formes différentes : visite au chevet ou participation à des activités.

Pour aider les bénévoles dans leur pratique, des formations ont été mises en place. Médecins, psychologues... sont à l'écoute pour apporter des éléments de compréhension, face à d'éventuelles difficultés.

Après tout ce travail, pour l'animatrice, une question demeure : comment gérer les bénévoles en « électrons libres », non affiliés à des associations qui, d'un point de vue légal, n'ont pas leur place dans l'institution ?

Bientôt, des Vacances Répét Famille...

Pro-BTP, groupe de protection sociale du bâtiment, travaille sur un concept novateur : la création de Vacances Répét Famille. Le projet réunit 9 caisses de retraite, des collectifs tels que Loisirs pluriels, les Chèques-vacances, des associations en lien avec le handicap...

L'idée est d'accueillir des familles dont l'un des membres a besoin d'être aidé (personnes âgées et personnes handicapées). Dès l'arrivée, un projet de vacances personnalisé sera établi avec les vacanciers. Ils pourront mener des activités communes ou séparées. Une unité médico-sociale assurera la partie médicale et soins. Une offre touristique sera proposée : sorties, loisirs aquatiques... adaptée aux publics. Un animateur cadre aura sous sa responsabilité les animateurs sociaux et les animateurs touristiques, pour créer une cohésion.

Un projet pilote, avec un village de 80 places, devrait être opérationnel en fin d'année 2012. Un second verra le jour, en 2014, avec une capacité d'accueil de 300 personnes.



Être moins seul

L'animateur de la maison de retraite La Rochefoucauld en Charente, qui a fait la une des médias la semaine dernière, suite à un incendie, a souhaité témoigner d'une grande solidarité.

Depuis 14 ans, l'établissement avait noué de nombreux partenariats. Le personnel a eu la surprise, en ces instants douloureux, de recevoir le soutien des associations, des intervenants musicaux... avec qui des liens s'étaient tissés. Tous, sont arrivés très vite pour apporter leur aide, démontrant la richesse des relations créées avec les personnes âgées.

Les vrais partenariats humains permettent de se sentir moins seuls en cas de coup dur !

Entendu lors du CNAAG

« Un des prochains défis à relever va être la précarisation des personnes âgées. »

Monica Yunes, vice-présidente de l'ANC-CLIC

« C'est pas parce qu'on est retraité, qu'on est en retrait. »

Propos d'une personne âgée, rapportés par un animateur.

« Il faudrait obliger les chefs d'entreprises à gérer des bénévoles, durant une période de leur vie, ils seraient ensuite plus doués avec leurs salariés. »

Dominique Thierry,
France bénévolat

« Les directeurs devraient signer un contrat dans lequel ils s'engagent à donner les moyens techniques, financiers et humains à leurs animateurs pour travailler. »

Un animateur

**Rendez-vous pour
le prochain CNAAG les
27 et 28 novembre 2012**